

Une convention pour accompagner et sécuriser l'auto-entrepreneur

Une convention pour accompagner et sécuriser l'auto-entrepreneur

Justine Lizard - jlizard@cs.experts-comptables.org

La profession comptable se mobilise aux côtés d'Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat Chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme, des Services et de la Consommation, en vue d'accompagner et de sécuriser la démarche de l'auto-entrepreneur (octobre 2009).

La profession comptable se mobilise aux côtés d'Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat Chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme, des Services et de la Consommation, en signant lors du 64ème Congrès de Nantes une convention de partenariat relative au régime de l'auto-entrepreneur entre le MINEFE, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, et l'UAE, en vue d'accompagner et de sécuriser la démarche de l'auto-entrepreneur.

[Téléchargez la convention auto-entrepreneur](#)

Kit auto-entrepreneur : un nouvel outil à l'usage des professionnels

Conformément à la convention auto-entrepreneur, afin d'accompagner et sécuriser l'auto-entrepreneur dans son projet, un kit pratique a été réalisé pour apporter très concrètement à la profession une aide efficace dans l'exercice de ses missions.

Cet outil a été réalisé par le Conseil Supérieur, en collaboration avec les deux syndicats représentatifs de la profession : ECF et IFEC.

Vous pourrez y trouver :

- une présentation du régime de l'auto-entrepreneur et de ses particularités ;
- les questions sur lesquelles il convient d'être vigilant ;
- une boîte à outils directement exploitable dans vos cabinets ;
- une méthodologie pour aborder ce nouveau marché « le parcours conseil de l'expert-comptable en 4 étapes ».

[Télécharger le Kit Auto-Entrepreneur](#)



2009.10.20 16:32